

# L'œil sur...

## Sylvain Staub, associé fondateur de Staub & Associés



**Ex Salans et Clifford, Sylvain Staub a fait le pari début 2004 de quitter le faste des grosses structures pour partir fonder, seul, son propre cabinet dédié aux technologies de l'informatique et à la propriété intellectuelle. Son credo ? « Il vaut mieux un petit chez soi sympa plutôt qu'un gros chez les autres impersonnel. »**

**A** 39 ans, il est déjà passé par toutes les tailles et les nationalités. Du cabinet franco-français de Christiane Féral-Schuhl, FG Associés, au géant anglo-saxon Clifford Chance, il n'y avait qu'un pas, que Sylvain Staub a franchi avec un seul objectif : monter un jour sa propre structure. C'est ainsi qu'en janvier 2004, il est passé « *du plus gros cabinet du monde au plus petit* » : le sien, Staub & Associés. Un aboutissement naturel pour cet amateur de défis, féru d'alpinisme, qui n'a pas hésité récemment à escalader le Mont-Blanc, et part régulièrement dans le Vercors faire de l'escalade à pic. Tête brûlée ? Plutôt jusqu'au-boutiste. D'ailleurs, il n'a embrassé la carrière d'avocat que dans l'optique d'avoir un jour pignon sur rue, et d'être le capitaine de son propre navire. Un minimum pour celui qui a abandonné ses rêves de gloire pour la sécurité et le confort des bancs d'Assas...

### A l'assaut des cimes

Jeune, Sylvain Staub voulait en effet « *à peu près tout faire sauf du droit* ». Fut un temps, il « *aurait voulu être un artiste* ». Chanteur de rock, plus précisément. Un rêve un peu fou qu'il confie un sourire moqueur au coin des lèvres... Pince-sans-rire ? Il admet en tous cas combler désormais sa frustration en jouant de la guitare électrique avec sa fille. Autre marotte – aujourd'hui un regret : devenir architecte. « *C'était très cliché, mais on m'a persuadé que les études d'architecte ne me mèneraient à rien, alors que le droit me mènerait à tout.* » C'est donc en désespoir de cause qu'il se met à potasser son Code civil... Pourtant, arrivé en quatrième année, il se « *découvre une vraie envie d'être avocat et de défendre les projets de créations intellectuelles des autres* ». Une maîtrise en droit privé et un DEA de finances publiques et fiscalité plus tard, il quitte Paris II pour tenter de décrocher un DESS de droit de l'informatique et des technologies nouvelles à Paris XI. C'est

chose faite en 1996. Il entre ensuite directement chez FG Associés, où il exerce aux côtés de Christiane Féral-Schuhl. Deux ans plus tard, il intègre le pôle informatique et télécoms de Salans, puis rejoint finalement en 2001 les bureaux de Clifford Chance, également au sein du département IP/IT. Une pente ascendante comme il les affectionne... « *Je voulais apprendre le mieux possible, en travaillant avec des équipes renommées, dans de beaux cabinets d'affaires et pour des clients prestigieux* », admet-il. Ses ambitions largement satisfaites et son objectif atteint, il ne reste plus à Sylvain Staub qu'à aller droit au but. Il part alors visser sa plaque début 2004. Tout seul, « *avec un laptop et un Code civil* ». Un pari un peu fou pour ce jeune avocat au parcours doré, qu'il ne regrette absolument pas aujourd'hui.

### L'équilibre avant tout

Dédié à l'IP/IT, Staub & Associés a un objectif : apporter un conseil transversal à ses clients, largement issus du monde de l'informatique et des nouvelles technologies, mais également de la grande distribution, de la logistique et de l'édition. Le tout sans cloisonnement. « *Cela suppose de faire preuve de souplesse et de générosité. Les collaborateurs doivent être à même de travailler avec tous les associés, dans tous les domaines* », affirme celui qui avoue avec fierté compter dans ses clients autant de start-up du monde de l'Internet que de grosses sociétés du CAC 40. « *Il y a entre nous une transmission permanente et directe des informations sur les clients et les prospects. Nous pratiquons un cross-selling que l'on veut le plus pérenne possible.* » Une particularité, également : « *Pratiquer autant de conseil que de contentieux.* » Aujourd'hui, le cabinet compte une quinzaine de personnes, dont quatre associés, ayant tous moins de 41 ans. De quoi apporter le dynamisme nécessaire aux ambitions de la structure, à savoir élargir l'offre de Staub & Asso-

ciés vers le droit fiscal et le droit public des affaires, et déménager du 89 boulevard Haussmann afin de doubler la surface des bureaux.

Mais si l'associé fondateur voit grand pour son « *bébé* », il n'en oublie pas moins de consacrer du temps à sa famille et à ses passe-temps. Marié et père de quatre enfants, l'homme est également un amateur de boxe, de tennis, de voile, d'alpinisme bien sûr, mais aussi de bon vin. « *A la veille de mes 40 ans, je suis heureux de constater que j'ai pu maintenir un très bon équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle* », confie-t-il. Seul bémol : les levers à l'aube pour se rendre au travail. Ce parisien d'origine, pour qui passer la frontière du périphérique était un déchirement jusqu'à la fin de ses études, a en effet décidé de quitter l'effervescence de la ville lumière pour s'installer au calme, dans une maison en Normandie. Un choix de la tranquillité qui l'oblige néanmoins à faire les trajets tous les jours et à organiser sa journée de travail entre 7h et 9h du matin... Mais pour Sylvain Staub, pas question de revenir habiter à Paris ! « *Lorsque j'arrive le matin au bureau, souvent vers 7h30, c'est un peu le calme avant la tempête. Je peux préparer sereinement les rendez-vous et les audiences à venir* », explique-t-il. Dernier principe : ne jamais travailler les week-end. « *Je pars avec des documents le vendredi soir et je les rapporte le lundi matin sans qu'ils n'aient en général quitté ma sacoche. Je leur ai juste fait prendre l'air à la campagne !* » conclut-il en riant.

Chloé Enkaoua

### Carte d'identité

#### Staub & Associés

**Date de création du cabinet : 2004**

**Nombre d'associés : 4**

**Nombre d'avocats : 6**